

Saint-Étienne, le 15 mai 2018



**Affaire suivie par :**  
**Christine VEROT**  
Direction Développement Durable et Energies  
Tél : 04 77 53 73 81  
Courriel : christine.verot@saint-etienne-metropole.fr

**HOTEL DE VILLE**  
**Monsieur Gilles ESTABLE**  
**Maire**  
**Le Bourg**  
**42240 CALOIRE**

**Référence :** CV/137508

**Objet :** *Étude dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Saint-Étienne Métropole*

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) que Saint-Étienne Métropole a signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un inventaire des milieux supports de la fonctionnalité du territoire (les mares, les haies et les milieux ouverts non agricoles) va être mené.

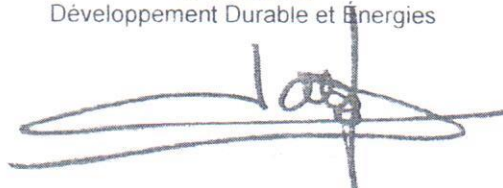
La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de la Loire, en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la Fédération des Chasseurs de la Loire, va parcourir l'ensemble du territoire de Saint-Étienne Métropole afin de mener un inventaire le plus exhaustif possible. Cette étude permettra non seulement d'apporter des connaissances pour le futur PLU intercommunal mais pourra également déboucher sur des contractualisations (MAEc) ou des travaux de restauration financés dans le cadre du CVB.

Après les coteaux du Jarez et les Monts du Lyonnais puis les coteaux du Pilat, ce sont maintenant les communes de la vallée de l'Ondaine et des Gorges de la Loire qui seront étudiées du printemps 2018 au printemps 2019. Des techniciens effectueront donc des relevés de terrain. Afin de mener à bien leur mission, ils pourront être amenés à rentrer sur des parcelles agricoles ou forestières. Dans ce cadre, ils veilleront au respect des animaux, des cultures, des clôtures et de tout aménagement. Afin que cette étude se déroule dans de bonnes conditions, je vous serais obligée de diffuser cette information auprès des habitants de votre commune.

Les services de la Direction du Développement durable restent à votre disposition pour toute précision sur le sujet.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Sylvie FAYOLLE**  
Vice-Présidente  
en charge du  
Développement Durable et Energies



Saint-Étienne, le 15 mai 2018



Affaire suivie par :  
**Christine VÉROT**  
Direction Développement Durable et Énergies  
Tél : 04 77 53 73 81  
Courriel : christine.verot@saint-etienne-metropole.fr

**HOTEL DE VILLE DE CALOIRE**

**Le Bourg**  
**42240 CALOIRE**

**Référence :** CV/137585

**Objet :** *Intervention de techniciens sur le territoire de Saint-Étienne Métropole*

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) que Saint-Étienne Métropole a signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un inventaire des milieux supports de la fonctionnalité du territoire (les mares, les haies et les milieux ouverts non agricoles) va être mené.

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de la Loire, en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la Fédération des Chasseurs de la Loire, va parcourir l'ensemble du territoire de Saint-Étienne Métropole afin de mener un inventaire le plus exhaustif possible.

Les communes de la vallée de l'Ondaine et des Gorges de la Loire seront étudiées du printemps 2018 au printemps 2019. Des techniciens effectueront donc des relevés de terrains. Afin de mener à bien leur mission, ils pourront être amenés à rentrer sur des parcelles agricoles ou forestières. Dans ce cadre, ils veilleront au respect des animaux, des clôtures et de tout aménagement.

Vous trouverez, ci-après, la liste des personnes qui interviendront sur le terrain :

- pour la FRAPNA : Émilie JOLY et Mélanie HIGOA
- pour la Ligue de Protection des Oiseaux : Bertrand TRANCHAND, Nicolas LORENZINI et Emmanuel VERICEL
- pour la Fédération des Chasseurs de la Loire : Claire BOYER et Julie MARCOUX.

Je vous serais obligée de leur réserver un bon accueil.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Sylvie FAYOLLE**  
Vice-Présidente  
en charge  
du Développement Durable et Énergies

